



REMARQUES TECHNIQUES

- 1. Vérifier l'état des murs et des fondations existantes avant les travaux.
- 2. Vérifier l'état des poutres existantes avant les travaux.
- 3. Vérifier l'état des colonnes existantes avant les travaux.
- 4. Vérifier l'état des dalles existantes avant les travaux.
- 5. Vérifier l'état des planchers existantes avant les travaux.
- 6. Vérifier l'état des escaliers existantes avant les travaux.
- 7. Vérifier l'état des sanitaires existantes avant les travaux.
- 8. Vérifier l'état des électricités existantes avant les travaux.
- 9. Vérifier l'état des plomberies existantes avant les travaux.
- 10. Vérifier l'état des peintures existantes avant les travaux.

REMARQUES IMPORTANTES

- 1. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 2. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 3. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 4. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 5. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 6. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 7. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 8. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 9. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.
- 10. Les travaux de construction doivent être effectués dans le strict respect des règles de l'art.

LEGENDE DES MATERIAUX EXTÉRIEURS

- 1. Pavement bitumé de son choix.
- 2. Revêtement céramique de son choix.
- 3. Mur en béton armé de son choix.
- 4. Mur en béton de son choix.
- 5. Mur en pierre de son choix.
- 6. Mur en briques de son choix.
- 7. Mur en blocs de son choix.
- 8. Mur en bois de son choix.
- 9. Mur en autres matériaux de son choix.

LEGENDE DES TECHNIQUES

- 1. Office de sondage - Vient sous porte.
- 2. Attention mécanique - Boulons de fixation.
- 3. Extension mécanique - Boulons de fixation.
- 4. Compresseurs.

| WALL CONCEPT & CONSTRUCT | | 22-012 | | |
|--|-----------------------------|-----------------------------|--------|------------|
| PROVINCE | COMMUNE | SECTION CADASTRALE | | |
| NOM | SIRET/REGISTRE (ou gérance) | NUMÉRO DE CONSTRUCTION | | |
| PROJET | | LIÉU DE CONSTRUCTION | | |
| Contracteur de un aménageur de 9 appartements | | Rue Bartièrey Molet | | |
| Permis d'urbanisme (plans modifiés) | | PLAN 201 | | |
| Vues en plan, coupe profil, contexte urbanistique. | | A | | |
| SCHEMATA | MAÎTRE DE COUVREGE | ENTREPRENEUR | | |
| 11800 11250 | 27 Juin 2022 | | | |
| DATE | | | | |
| FEUILLE | | | | |
| N° | PLAN N° | NOM/ÉCHÉLON | INDEXE | DATE |
| 1 | 001 | Plans de construction | A | 27-06-2022 |
| 2 | 002 | Plans de permis d'urbanisme | A | 27-06-2022 |
| 3 | 003 | Plans de permis d'urbanisme | A | 27-06-2022 |

Fabien LEPOINTE - Architecte
Représentant par l'ordre des Architectes
Chemin des Vignobles, 21
5170 Profondeville
CSM 71059/535/532
NOMINÉ AU LIEN DE 0294 des Architectes de France

Vue en plan Egotoutage-fondations svl. étude stabilité
Ech.: 1/100

Vue en plan Sous-sol
Ech.: 1/100

Vue en plan Etage +2
Ech.: 1/100